

Modèle Du Volontariat International En Entreprise Pour La Promotion Des Exportations Dans L'espace UEMOA

[Model Of International Volunteering In Business For The Promotion Of Exports In The UEMOA Area]

AKINDE R. Robert et OGOUWALE Euloge

Laboratoire Pierre PAGNEY ‘‘Climat, Eau, Ecosystèmes et Développement’’

03 BP 1122, Cotonou, Bénin



Résumé – Les facteurs déterminants de la promotion des exportations s’articulent sur les compétences des ressources humaines, les connaissances académiques acquises et les attributs personnels. La présente recherche étudie le modèle du volontariat international en entreprise (VIE) pour la promotion des exportations dans l’espace UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine). La démarche méthodologique adoptée s’articule autour de la collecte des données, du traitement des données et de l’analyse des résultats. Les résultats montrent que le VIE est encore à ses débuts dans l’espace UEMOA. Le volontariat non formel/traditionnel (22%), le volontariat formel sous tutelle de l’Etat (57%) et le volontariat non étatique formel (21%) constituent les différentes formes de volontariat. Le gouvernement de chaque pays de l’UEMOA élabore des projets de textes juridique et réglementaire pour l’opérationnalisation du VIE. Les organismes du volontariat international en entreprise sont de deux catégories (entreprises et unités industrielles). En effet, quinze (15) entreprises de l’espace UEMOA ont sollicité les services de jeunes volontaires en 2023. Ces volontaires apportent un soutien technique et contribuent à une meilleure performance des entreprises d’exportation. En outre, 30 % des entreprises d’exportation sont satisfaites de l’expérience du VIE alors que 54 % se trouvent très satisfaites. Par contre, 16 % n’éprouvent pas de satisfaction du VIE. Ainsi, les bénéficiaires sont satisfaits du modèle de VIE en cours dans l’espace UEMOA.

Mots clés – UEMOA, modèle, Volontariat International en Entreprise, entreprise d’exportation

Abstract – The determining factors for export promotion revolve around human resource skills, acquired academic knowledge and personal attributes. This research studies the model of international corporate volunteering (VIE) for the promotion of exports in the UEMOA area. The methodological approach adopted revolves around data collection, data processing and analysis of the results. The results show that several national and international institutions are developing volunteering schemes. Non-formal/traditional volunteering (22%), formal volunteering under state supervision (57%) and formal non-state volunteering (21%) constitutes the different forms of volunteering. The government of each WAEMU country develops draft texts of the legal and regulatory framework for the operationalization of the VIE. International corporate volunteering organizations fall into two categories (companies and industrial units). In fact, 15 companies in the UEMOA region requested young volunteers in 2023. The volunteers provide technical support and contribute to better performance of export companies. In addition, 30% of export companies are satisfied with VIE, 54% are very satisfied. On the other hand, 16% do not feel satisfied with VIE. Thus, the beneficiaries are satisfied with the VIE program in the UEMOA area.

Keywords – UEMOA, Model, International Business Volunteering, Export Company.

I. INTRODUCTION

Le processus d'internationalisation est depuis longtemps au cœur des recherches dans le domaine des affaires internationales [5]. La plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest ont encore des difficultés à progresser rapidement dans la promotion du capital humain. De par l'effort de création d'emploi dans les pays, des stratégies volontaristes de lutte contre la pauvreté et pour un travail décent sont certes développées, mais la durabilité des mécanismes mis en place constitue encore un défi [3]. Aujourd'hui, un nombre croissant d'entreprises est à la recherche de marchés plus vastes pour réaliser des économies d'échelle, développer de nouveaux produits, réduire les coûts de production et conquérir de nouveaux marchés [6]. L'accompagnement entrepreneurial est une problématique partagée par les pouvoirs publics de tous les pays. Il prend différentes formes (accompagnement financier, marketing...) et peut intervenir à toutes les étapes du développement de l'entreprise (de la création à la transmission). Ainsi, l'accompagnement à l'international est une des interventions possibles [2].

L'employabilité des jeunes diplômés a été la préoccupation des gouvernements des pays membres de l'espace UEMOA. D'où la naissance de divers programmes de volontariat dans chacun de ces pays. Toutefois, ces programmes ont des connotations différentes avec des visions presque communes : l'insertion des jeunes diplômés et le développement. C'est le cas des pays comme le Bénin, le Burkina-Faso, le Sénégal et la Côte-d'Ivoire [1]. Le volontariat sous-tutelle de l'Etat est constitué dans certains cas par le service national de participation, le corps des jeunes de l'environnement, le service civique national, les contractuels de la santé et de l'éducation, les volontaires des jeux de la Francophonie, etc. Il s'agit généralement d'un nombre important d'organisations de volontariat national, parfois structurées avec un cadre juridique et réglementaire défini. Il est indispensable, pour réussir, de créer un environnement plus propice qui favorise un engagement civique positif en faveur du développement durable (Programme des Volontaires des Nations Unies [8]. Le Volontariat International en Entreprise (VIE) a pour finalité première le développement international des entreprises des pays de l'espace UEMOA. Il présente de nombreux avantages pour le candidat comme pour l'entreprise qui l'embauche. Le but pour les jeunes est de leur offrir l'opportunité d'avoir une expérience professionnelle dans un pays membre de l'UEMOA [7]. Différentes formes de volontariat existent dans l'espace UEMOA, mais celles ne visent pas prioritaires l'internationalisation des entreprises agroalimentaires, etc. Ainsi, ceci explique le faible taux des flux des échanges inter-Etat au sein de l'espace communautaire. La présente recherche étudie le modèle du VIE pour la promotion des exportations dans l'espace UEMOA. La figure 1 présente la situation géographique et administrative de l'espace UEMOA.

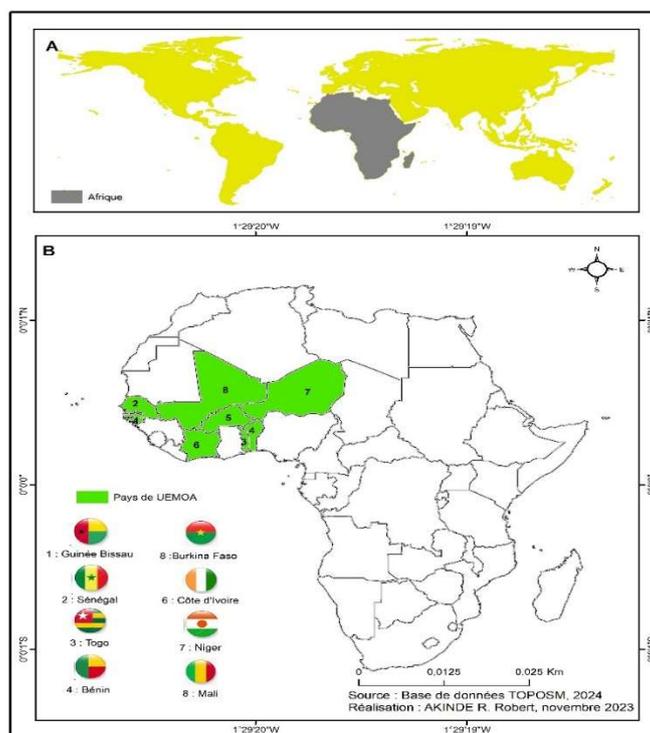


Figure 1 : Situation géographique et administrative de l'espace UEMOA

L'UEMOA est composée des pays tels que la Guinée Biseau, le Sénégal, le Togo, le Bénin, le Mali, le Niger, la Côte d'Ivoire et le Burkina-Faso. La présente recherche a été effectuée au Bénin, au Burkina-Faso, en Côte d'Ivoire et au Sénégal.

II. DONNEES ET METHODE

Plusieurs types de données ont été utilisés dans le cadre de cette recherche. Il s'agit des données économiques et des perceptions des populations sur le développement du VIE. Les données qualitatives obtenues lors des investigations socio-anthropologiques ont permis d'appréhender les perceptions de la population sur la performance financière et commerciale des entreprises d'exportation dans l'espace UEMOA.

Les personnes interrogées sont des responsables ou le représentant désigné par la structure ciblée. En dehors de ceux-ci, des spécialistes des questions de développement social ont été interrogés sur ce qui devait être un idéal en matière du volontariat international. Les entreprises ciblées répondent aux critères suivants :

- être une entreprise ayant 10 ans d'existence avec un fonctionnement continu ;
- être une structure consommatrice des services de volontaire ;
- être une entreprise qui intervient dans le domaine des services.

A la phase de l'enquête auprès des bénéficiaires, 25 personnes sont interrogées.

Le processus d'élaboration du modèle du VIE a suivi une démarche FFOM (forces, faiblesses, opportunités et menaces). Il est parti de l'analyse des expériences locales existantes en volontariat pour aboutir à un modèle capable de i) mettre le volontaire véritablement au service de l'entreprise et de ii) développer chez le volontaire ses capacités d'employabilité.

III. RESULTATS

3.1. Organismes du volontariat international en entreprise dans l'espace UEMOA

Dans l'espace UEMOA, les organismes du VIE sont de deux catégories. Il s'agit des entreprises et unités industrielles qui accueillent et reçoivent les volontaires et bénéficient du VIE dans les pays de l'espace UEMOA d'une part et des entreprises ou structures qui forment et émettent ou envoient des volontaires ou pilotent le VIE d'autre part. Le Comité Régional de Pilotage du dispositif de VIE (CRP-VIE) a pour mission d'assurer la direction stratégique du dispositif et de valider les plans d'actions semestriels. En tant qu'organe délibérant et décisionnel, le CRP-VIE prend toutes les décisions relatives à la stratégie et à la pérennisation du dispositif. Il définit, pour l'Unité Nationale de Gestion Opérationnelle, les modalités de traitement des demandes d'agrément des entreprises.

Le gouvernement de chaque pays est le premier interpellé dans la stratégie de promotion du VIE pour l'appui dans l'élaboration des projets de textes du cadre juridique et réglementaire qui devront régir la structure nationale dans un esprit consensuel. Chaque Etat membre met en place un Comité National de Pilotage (CNP) chargé de :

- désigner l'Unité Nationale de Gestion Opérationnelle (UNGO) du dispositif ;
- valider le budget de fonctionnement de l'UNGO ;
- œuvrer à la mobilisation des ressources financières locales ;
- valoriser le dispositif auprès des politiques et des partenaires techniques et financiers locaux.

Le CNP du dispositif est représentatif de toutes les institutions locales susceptibles d'œuvrer au développement du dispositif. Il est composé de : Ministre en charge du Commerce, Ministre en charge du volontariat, Directeur de l'Agence nationale du Volontariat, Directeur de l'Agence de promotion des Exportations. Un arrêté du Ministre en charge du Commerce ou du Ministre en charge de la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi crée l'Unité de Gestion et fixe la liste nominative des membres sur proposition de leurs mandants respectifs. Cette liste pourrait être actualisée chaque fois que nécessaire.

Les membres représentant les ministères et les structures sont désignés pour une durée de douze (12) mois renouvelable. La liste consolidée des membres est communiquée au Président du Comité Régional de Pilotage par la Commission de l'UEMOA.

Chaque Comité National de Pilotage fixe ses propres modalités de fonctionnement. Il se réunit au moins une fois par trimestre et autant de fois que nécessaire. Il rend compte de ses activités au CRP-VIE. En outre, l'Unité Nationale de Gestion Opérationnelle du dispositif de VIE est rattachée au Ministère en charge du Commerce ou des Petites et Moyennes Entreprises. Elle est chargée, en étroite collaboration avec les structures nationales de promotion du volontariat, dans chaque Etat membre, de la promotion du dispositif auprès des entreprises et des jeunes diplômés, ainsi que de l'accueil direct et du suivi des jeunes Volontaires, tant nationaux que des Volontaires originaires des autres Etats membres. Le Chef d'Unité rend compte au Comité National de Pilotage des activités de l'Unité Nationale de Gestion Opérationnelle.

3.2. Entreprises et unités industrielles ayant bénéficié du VIE dans les pays de l'espace UEMOA

Les exportations sont régies par les règles communautaires commerciales et douanières. Le Tarif Extérieur Commun (TEC) est mis en œuvre depuis 2000. Le VIE est un levier innovant qui contribue à la promotion des exportations dans l'UEMOA en comblant le vide de représentation des entreprises à l'étranger par des professionnels dédiés. Le VIE contribue fortement à l'atteinte des ODD 8 et 17 car promouvant la croissance économique et l'emploi productif et décent et le développement de partenariats.

Au nombre des structures, il y a : CETRAB ; AS GREEN ; EYRAM ; LINER GROUP ; BENIN AGRICULTURE ; IRE AYODE ; ITRAK ; CROISSANCE CLE ; INAPEC ; SEPT ANGES ; AHIOYOYO ; NEW CORPORATE SERVICES (Entreprises béninoises et Sénégalaises ayant sollicité des jeunes volontaires en 2023). Il y a aussi des entreprises sénégalaises comme PROXALYS, NAHEL, AGES Logiciels.

3.3. Système du recrutement pour le volontariat international en entreprise dans l'espace UEMOA

Le VIE permet à des entreprises de l'espace UEMOA de recruter de jeunes volontaires pour les représenter à l'étranger.

En ce qui concerne les parties prenantes du système de recrutement pour le volontariat international en entreprise dans l'espace UEMOA, il faut noter le Ministère de l'économie et des finances ; le Ministère du commerce, le Ministère de l'industrie ; les pays membres de l'UEMOA ; BCEAO ; la banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest (BCEAO) ; l'Administration où Office des postes; les intermédiaires agréés; les bureaux de change ; les États membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA); les banques domiciliataires; les résidents effectuant des opérations d'importation et d'exportation ; les pays membres de l'UEMOA ; les pays membres de l'UEMOA, CREPMF (conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers) ; les pays membres de l'UEMOA/ CEDEAO.

Les acteurs institutionnels ayant piloté les programmes et projets du Volontariat International en Entreprise (VIE) sur le plan international dans l'espace UEMOA : CESAG ; Business France ; Ambassade de France ; Centre du commerce international ; l'UEMOA, le ROPC.

Les acteurs institutionnels ayant piloté les programmes et projets du VIE pris sur le plan national dans l'espace UEMOA : CESAG ; ROPC ; HERCI ; le gouvernement ; l'ANPE ministère PME ; l'unité nationale ; l'Etat béninois ; l'Unité Régionale de Gestion (URG) du dispositif TAI.

3.4. Responsabilités et rôles joués par les acteurs institutionnels internationaux et nationaux

Les responsabilités et rôles joués par les acteurs institutionnels internationaux du VIE dans l'espace UEMOA se résument à :

- l'accompagnement et suivi ;
- la coordination de l'aspect technique du VIE ;
- l'accord et la mobilisation des ressources des pays pilotes ;
- la promotion et gestion du programme ;
- l'encadrement et suivi des volontaires ;
- la garantie du caractère professionnel du volontariat ; etc.

Les responsabilités et rôles joués par les acteurs institutionnels nationaux du Volontariat International en Entreprise (VIE) dans l'espace UEMOA comprennent :

- assurance du bon fonctionnement du processus ;
- mise en place des moyens financiers ;
- facilitation exportations des marchandises pour les entreprises bénéficiaires ;
- disponibilité des ressources communication autour du projet assurer la bonne insertion des VIE en entreprise ainsi que la mobilisation des entreprises ;
- la promotion et gestion du programme ;
- garantie du caractère professionnel du volontariat ; etc.

Le VIE est un outil pertinent pour faire connaître les produits à l'étranger, les écouler en développement des partenariats commerciaux, etc.

3.5. Expériences de volontariat dans l'espace UEMOA

Plusieurs institutions nationales et internationales développent des dispositifs de volontariat. On peut citer entre autres : le Programme des Volontaires des Nations Unies (PVNU), le Programme de Volontariat International de la Francophonie (PVIF), le Corps des Jeunes Volontaires de l'Union Africaine (CJV-UA), le Programme de volontariat de la CEDEAO (PVC/CEDEAO), l'Association France Volontaires (AFV), le Service Néerlandais des Volontaires (SNV), la Coopération allemande (GIZ), le Service des Volontaires Japonais (JOCV), le Corps de la Paix Américain (Peace Corps), etc.

Dans tous les pays du monde, les volontaires apportent un soutien technique et contribuent au renforcement des capacités dans tous les domaines thématiques des objectifs de développement. Ils fournissent des services de base, participent au transfert des compétences et encouragent les échanges de bonnes pratiques.

Ces volontaires qui sont, pour la plupart des cas de jeunes diplômés, apportent également une précieuse contribution internationale et locale grâce aux échanges, Sud-Sud, Sud-Nord et Nord-Sud, comme recommandé par l'Objectif de Développement Durable 17 sur la mise en œuvre de partenariats et d'échanges pour l'atteinte de l'ensemble des objectifs de l'agenda 2030.

Les différentes formes de volontariat sont : le volontariat non formel / traditionnel, le volontariat formel sous tutelle de l'Etat, le volontariat non étatique formel. Au sein de l'UEMOA, plusieurs Etats s'illustrent dans la mise en œuvre d'un programme de volontariat au profit de la jeunesse. Il s'agit du :

- Bénin qui a exécuté le Programme de Volontariat d'Expertise Professionnelle et celui de la Réciprocité internationale avec 6000 jeunes au plan national entre 2014 et 2017 ;
- Burkina-Faso qui exécute le volontariat à travers le Programme National de Volontariat du Burkina (PNVB) et mobilise environ un millier de jeunes par an depuis 2010 ;
- Mali, à travers le Centre National de Promotion de Volontariat (CNPV) qui déploie tous les ans au moins cinq cents (500) jeunes dans pratiquement tous les secteurs de développement ;
- Niger avec le Programme de Volontariat du Niger (PROVONI) qui met en œuvre ce programme au profit des jeunes diplômés sans emploi ;
- Sénégal par le Service Civique National (SCN) qui, en dehors de beaucoup d'autres formes de volontariat, offre chaque année depuis 1998 et ceci pour un contrat de deux (02) ans, une opportunité d'expérience professionnelle et de contribution au développement de la nation à environ un millier de jeunes de niveau d'étude et de formations divers ;
- Togo qui, à travers le « Programme de Promotion du Volontariat National au Togo » (PROVONAT) et grâce aux ressources financières non négligeables mises à disposition par le budget national et aux appuis techniques et financiers des partenaires internationaux a, de 2010 à 2017, mis plus de trois mille (3000) jeunes sous contrat de volontariat d'expertise professionnelle à travers l'ensemble du pays.

Chacun de ces pays développe le volontariat international de réciprocité avec une dizaine de missions Sud-Nord en France en service civique grâce au partenariat avec France Volontaires.

3.6. Différents programmes de volontariat dans la zone UEMOA

Il est noté la mise en œuvre de différents types de volontariat dans la plupart des pays de recherche avec une législation spécifique qui organise le volontariat. Le Togo a été ajouté pour ses expériences enrichissantes de volontariat (tableau I).

Tableau I : Différents programmes de volontariat dans la zone UEMOA

Pays	Types de volontariat	Formulation	Observation
Bénin	Volontariat National pour le Développement	En cours de formulation. Le document de stratégie a été adopté en 2023 avec l'appui de l'Union Africaine	L'Agence nationale pour l'Emploi (ANPE) est la structure nationale en charge du volontariat depuis 2021. Le Bénin ne dispose pas encore d'une loi sur le volontariat. Des décrets d'attributions du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de l'ANPE indiquent les deux types de volontariat à mettre en œuvre. Convention signée avec France Volontaires ; Convention signée avec le CESAG pour le TAI.
	Volontariat International pour l'Insertion Professionnelle	En cours de formulation. Le document de stratégie a été adopté en 2023 avec l'appui de l'Union Africaine. Néanmoins grâce à des conventions spécifiques, le Bénin met en œuvre le Volontariat International de Réciprocité avec France Volontaires et le Projet TAI.	
Burkina - Faso	Volontariat National	Au profit des jeunes pour le développement national avec validation des acquis de l'expérience pour les volontaires	Loi votée en 2007 et relue en 2021 instituant le Corps des Volontaires Nationaux et le Programme de National de Volontariat du Burkina-Faso géré par un Groupement d'Intérêt Public (PNVB-GIP) sous la tutelle du Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes
	Volontariat pour la Défense de la Patrie	Au profit de personnes mobilisées pour soutenir les forces armées dans le cadre de la lutte contre le terrorisme	Lancée en 2019
	Volontariat International	Au profit des jeunes en partenariat avec des structures à l'étranger	Convention signée avec France Volontaires ; Convention signée avec le CESAG pour le TAI.
Cote	Service National des Jeunes	Au profit des jeunes pour l'éducation citoyenne et civique et le	Office du Service Civique National (OSCN) créé en

Pays	Types de volontariat	Formulation	Observation
D'ivoire		développement national	2007, réactivé en 2016, sous tutelle du Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique. L'OSCN promeut la citoyenneté, l'engagement, le civisme, le bénévolat et le volontariat. En 2019, la loi sur le Service civique est adoptée. Convention signée avec France Volontaires ; Convention signée avec le CESAG pour le TAI.
	Service Civique d'Action pour le Développement	Au profit des jeunes vulnérables pour le changement de comportement, l'engagement citoyen et l'employabilité	
	Le Volontariat National	Au profit des jeunes pour des missions d'intérêt général	
	Le Volontariat International	Au profit de jeunes en partenariat avec des structures à l'étranger	
Sénégal	Service Civique National	Au profit des jeunes pour la formation civique et le développement national	Loi d'orientation adoptée en 2021. Le Service civique national est mis en œuvre au Ministère de la Jeunesse par la Direction du Service Civique National. Cette Direction est également en charge du volontariat ; Convention signée avec France Volontaires ; Convention signée avec le CESAG pour le TAI.
	Le Volontariat National	Au profit des jeunes sous forme militaire ou civile pour le développement communautaire	
	Volontariat International	Au profit des jeunes en partenariat avec des structures à l'étranger	
Togo	Volontariat National de Compétences	Au profit des jeunes diplômés sans emploi dans tous les secteurs du développement national	Loi sur le volontariat adoptée en 2011 en processus de relecture depuis 2023. L'Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT) est la structure nationale dédiée sous la tutelle du Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes Convention signée avec France Volontaires pour le volontariat international
	Volontariat d'Engagement Citoyen	Au profit de jeunes non diplômés pour des actions citoyennes de prise en charge du cadre de vie	
	Volontariat Sénior	Au profit de personnes âgées d'au moins 50 ans avec une expertise technique pour le développement durable et l'inclusion	

Pays	Types de volontariat	Formulation	Observation
	Volontariat International de Réciprocité	Au profit de jeunes en partenariat avec des structures à l'étranger	

Source : Résultats d'enquêtes de terrain, 2023

Le tableau I renseigne sur les expériences des pays (Bénin, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Sénégal et Togo), les types de volontariat, la formulation et les observations. La figure 2 présente la gestion du dispositif VIE dans l'espace UEMOA.

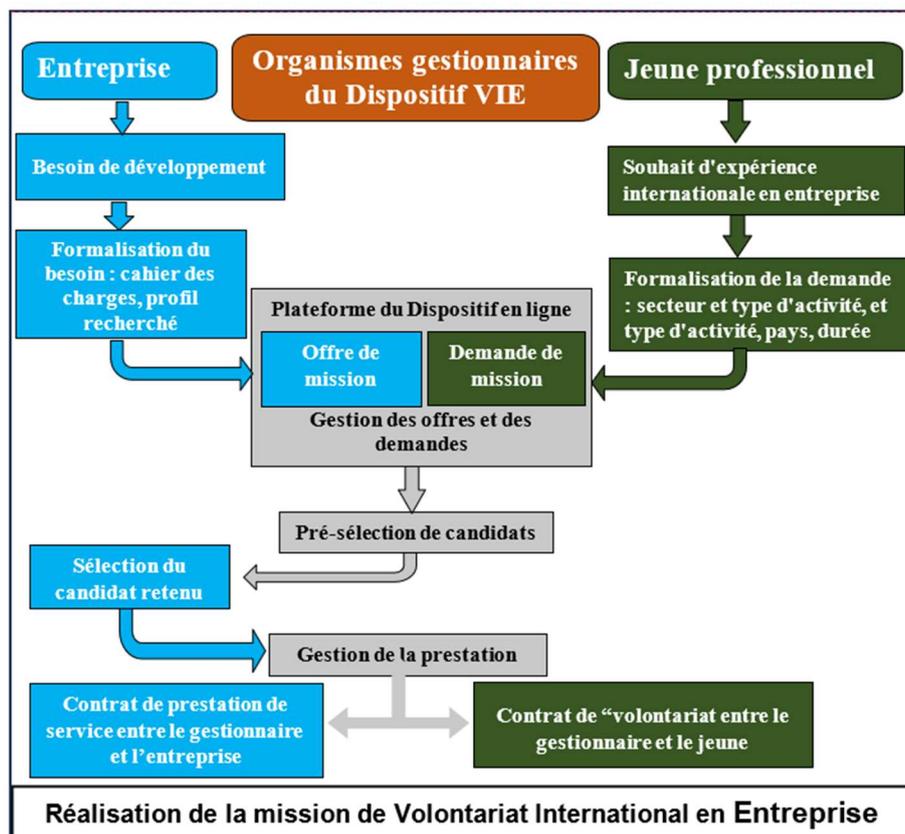


Figure 2 : Gestion du dispositif « Volontariat International en Entreprise »

Source : Adapté de l'étude de faisabilité du Projet TAI, mai 2018 et travaux de terrain, juillet 2023

L'analyse de la figure 2 montre qu'une équipe technique constituée d'experts couvrant l'ensemble des aspects techniques, juridiques et sociaux a été mise en place pour la gestion.

3.7. MISSIONS CENTREES SUR LE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL DES ENTREPRISES

Pour répondre à la fois à la stratégie des entreprises et aux secteurs prioritaires retenus dans les plans nationaux de développement qui existent dans chacun des quatre pays concernés, toutes les missions favorisant leur développement à l'international sont envisageables, notamment celles portant sur :

- Le développement commercial-export ;
- Les activités de production dans l'Agriculture ou l'Industrie ;
- Les activités liées aux services ;
- La Recherche et le Développement ; etc.

La figure 3 présente quelques éléments d'intégration du VIE dans l'espace UEMOA.

Cela étant, des financements publics et/ou privés complémentaires devront être mobilisés pour assurer le bon démarrage du dispositif et assurer le succès du programme :

- Une subvention temporaire pourrait être apportée au dispositif pour couvrir les dépenses de fonctionnement de l'Unité Régionale et des Unités Nationales, pendant la période de démarrage, visant à compléter les frais de gestion facturés aux entreprises ;
- Une aide financière, destinée notamment aux PME mais aussi à toute autre structure retenue par les différents gouvernements pour accompagner leurs entreprises souhaitant s'internationaliser, visant à prendre en charge une partie du coût facturé à celle-ci, en application des politiques et programmes nationaux de soutien au développement des entreprises, à l'emploi. C'est ainsi que cette subvention pourra être modulée par chaque gouvernement concerné en fonction : de l'entreprise, de sa taille, de son domaine d'activité (politique de soutien sectoriel), ou encore de son origine régionale (politique de développement territorial). Ceci permettra un affichage clair du soutien de l'Etat à ses entreprises et à ses jeunes diplômés.

3.8.2. Contribution des entreprises

La contribution des entreprises est constituée de deux composantes principales : le montant de l'indemnité versée au jeune volontaire et la participation aux frais de gestion du dispositif, à la protection sociale et aux frais de voyage.

3.8.2.1. Indemnités versées aux jeunes diplômés

Il ne s'agit pas d'un salaire, mais bien d'une indemnité non imposable versée dans le cadre d'un volontariat et destinée à couvrir les frais engagés par le jeune volontaire dans le pays étranger où il exerce sa mission et ce, quel que soit le contenu de cette dernière. Le montant de ces indemnités diffère donc selon le pays d'affectation. Il tient compte du coût de la vie (y compris le logement) dans le pays d'accueil. L'indemnité est forfaitaire et mensualisée. Une prime de départ pourrait être accordée aux jeunes volontaires pour leur permettre de s'installer dans le pays d'accueil.

❖ Participation aux frais de gestion, à la protection sociale et aux coûts de transport

De même que les coûts de fonctionnement de l'Unité Régionale et des Unités Nationales, les frais de gestion seront estimatifs sur une base de nombre de jeunes volontaires à recruter et selon la cherté de la vie.

Les frais de protection sociale seront facturés par les compagnies d'assurance. C'est une assurance qui couvrira l'assurance santé, la prévoyance décès et la responsabilité civile.

Quant aux coûts de transport, ils seront évalués par les compagnies aériennes de la région et dans la perspective de la prise en charge d'un voyage aller-retour par an.

❖ Coûts facturés aux entreprises maîtrisés

Sur la base ce qui précède, le coût d'une mission confiée à un jeune volontaire et facturée à coût complet à l'entreprise partenaire du dispositif sera, en devise de la région, pour une année de :

$$\mathbf{IA = IM + FAG-PS + CT}$$

Avec : IA = Indemnité annuelle, IM = Indemnité Mensuelle (selon le pays d'accueil), FAG-PS = frais annuel de gestion, de protection sociale et CT = Coûts de Transport

A noter que ce coût annuel facturé par l'Unité Régionale de Gestion à l'entreprise partenaire pourra être minoré grâce aux subventions éventuelles accordées par les différents Etats à leurs entreprises. Il faudra, dans l'intervalle de la première année de « régime de croisière » (avant d'atteindre l'objectif d'équilibre financier fixé), prévoir des financements complémentaires pour compléter les recettes liées à la facturation des coûts de gestion.

3.8.2.2. Gestion des partenariats

D'autres sources de financement peuvent être identifiées et sollicitées pour répondre aux besoins de financement complémentaire pendant la phase cruciale de lancement.

- Un protocole d'entente peut être signé avec une organisation sous-régionale (UEMOA ou CEDAO pour la zone de l'Afrique de l'Ouest ; CEMAC pour la zone de l'Afrique Centrale etc.) pour qu'elle s'engage à apporter une contribution pour participer au fonctionnement de l'Unité Régionale de Gestion.
- Dans chacun des pays concernés par le programme de Volontariat International en Entreprise, les structures auxquelles sont adossées les Unités Nationales peuvent être sollicitées pour contribuer à leurs frais de fonctionnement.
- D'autres partenaires techniques et financiers : la BAD (Programme de Talents Africains), Banque Mondiale, la BCEAO, l'AFD (appui aux acteurs du secteur privé), etc.
- Le secteur privé : son soutien est indispensable car il est le premier bénéficiaire du dispositif. Certains acteurs du secteur privé se sont déjà déclarés disposés à apporter un soutien sous forme notamment de prise en charge d'une ou plusieurs missions de volontariat.

3.8.2.3. Indicateurs pour mieux suivre l'efficacité du dispositif

Soucieux de répondre aux attentes légitimes des jeunes diplômés, des entreprises et des autorités politiques des pays concernés par le dispositif, des indicateurs de suivi doivent être mis en place et communiqués chaque année à l'ensemble des partenaires. Ils serviront de base à l'adaptation du dispositif. Ces critères sont :

- le nombre d'entreprises ciblées ;
- le nombre d'entreprises approchées ;
- le nombre de candidats inscrits sur la plateforme ;
- le nombre d'entreprises participantes au dispositif ayant proposé une mission
- le nombre de missions offertes ;
- le nombre de missions de volontariat signées et lancées (par secteurs d'activité) ;
- le nombre de missions complétées avec succès ;
- le nombre de jeunes volontaires ayant obtenu un CDD ou CDI à l'issue de la mission (par secteurs d'activité)
- le nombre de jeunes volontaires ayant créé leur entreprise ou start up à l'issue de la mission.
- les évaluations des missions par les jeunes volontaires eux-mêmes.

3.8.3. Niveau de satisfaction de la mise œuvre du VIE pour la promotion des exportations dans l'espace UEMOA

La satisfaction des entreprises d'exportation constitue un des axes importants de l'intervention du VIE. La forte demande enregistrée lors du recrutement des postulants a montré un fort intérêt que les jeunes ont pour cette activité. La figure 4 présente le niveau de satisfaction des entreprises d'exportation du programme de VIE dans l'espace UEMOA.

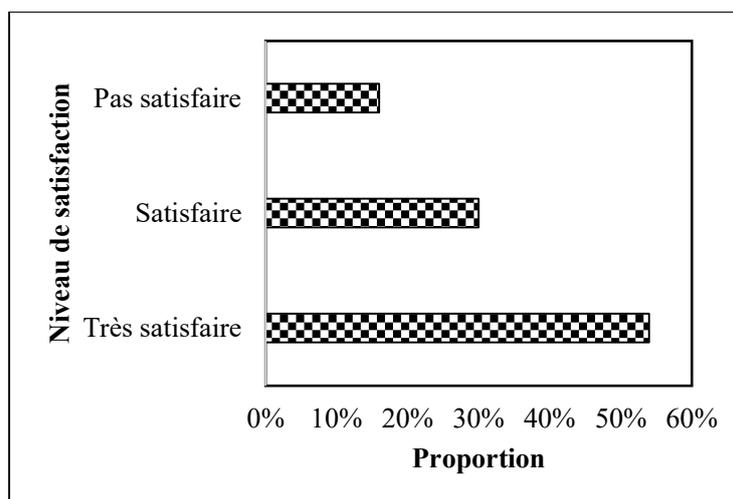


Figure 4 : Niveau de satisfaction des entreprises d’exportation dans l’espace UEMOA

Source : Résultats des enquêtes de terrain, février 2024

L’analyse de la figure 4 montre que 30 % des entreprises d’exportation sont satisfaites du VIE, 54 % se trouvent très satisfaites. Par contre, 16 % n’éprouvent pas de satisfaction du VIE. Ainsi, les bénéficiaires sont satisfaits du programme de VIE dans l’espace UEMOA.

IV. DISCUSSION

La question de l’emploi des jeunes est devenue une préoccupation tant pour les Etats que pour les organisations régionales et internationales soucieuses du bien-être des populations. Des initiatives ont été prises en faveur de la formation professionnelle. De même, au niveau des organisations régionales et sous-régionales, des programmes ont été initiés pour faciliter la compétitivité des entreprises. Ces résultats sont conformes aux résultats des travaux de recherche de [6] et [8] qui ont montré que face à l’incapacité des structures publiques d’absorber cette marée de jeunes chômeurs, l’adoption d’une stratégie d’internationalisation pour générer des recettes plus importantes constitue une aubaine pour les entreprises qui pourront désormais développer leurs activités sur les marchés internationaux. Cela passera par le volontariat en entreprise pour boosters entreprises dans différents pays.

Les pays de l’UEMOA développent un dispositif qui met en œuvre des programmes de volontariat au niveau régional mais orientés vers l’humanitaire, le social, le culturel. Le VIE contribue fortement à l’atteinte de l’ODD 8 car il fait la promotion de la croissance économique et l’emploi productif et décent. Le VIE permet également d’atteindre l’ODD 17 par le développement de partenariats. Ce résultat est semblable à celui de [4] qui a trouvé que pour faire du volontariat un atout majeur capable de renforcer l’appropriation des ODD par les populations, il faut l’enraciner plus profondément dans les environnements qui lui sont favorables. Un point essentiel des analyses de la situation nationale est que la législation n’est souvent pas suffisante pour mobiliser à elle seule le volontariat en tant que contribution vitale à la paix et au développement durable. Pour tirer parti de la valeur du volontariat, les gouvernements sont encouragés à faciliter la création d’un environnement qui lui est favorable, et ce, par l’adoption et l’exécution de politiques progressistes, de législations, de structures et de mécanismes institutionnalisés.

V. CONCLUSION

Dans l’espace UEMOA, il existe deux catégories d’organismes du volontariat international en entreprise. Il s’agit des entreprises et unités industrielles. Ces entreprises accueillent et reçoivent les volontaires dans les pays de l’espace UEMOA. L’Unité Régionale de Gestion du dispositif de VIE est la structure régionale chargée de la gestion opérationnelle du dispositif. Elle est chargée de la réception et du traitement des dossiers de candidature des jeunes volontaires et des demandes d’agrément des entreprises intéressées par le dispositif. L’Unité Nationale de Gestion Opérationnelle du dispositif de VIE est rattachée au Ministère en charge du Commerce ou des Petites et Moyennes Entreprises. Elle est chargée, en étroite collaboration avec les structures nationales de promotion du volontariat, dans chaque Etat membre, de la promotion du dispositif auprès des entreprises et des jeunes diplômés, ainsi que de l’accueil direct et du suivi des jeunes Volontaires, tant nationaux que des Volontaires originaires des autres Etats membres.

REFERENCES

- [1] BAUZA Michel (2020) : « Le VIE est vraiment l'outil à mobiliser pour la reprise ». 24 p.
- [2] CATANZARO Alexis, MESSEGHEM Karim, SAMMUT Sylvie (2012) : Accompagner l'entreprise à internationalisation précoce et rapide : la place centrale de la dimension réticulaire. Revue de l'Entrepreneuriat, N° 3, vol. 11, 53 p.
- [3] CEA/BSR-AO (2013) : L'Intégration Régionale en Afrique de l'Ouest : Croissante verte pour accélérer le développement socio-économique en Afrique de l'Ouest. Rapport d'étude, 260 p.
- [4] CEA-ONU (2019) : Intégrer le volontariat dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Rapport final, 32 p.
- [5] MARION Gwendoline (2015) : Les facteurs de succès des PME exportatrices vers les pays émergents. Mémoire de maîtrise en administration des affaires, Université du Québec à Trois-Rivières, 130 p.
- [6] RAMADAN Maarouf et LEVRATTO Nadine (2012) : Conceptualisation de l'internationalisation des PME Une application au cas du Liban. Revue internationale P.M.E., vol. 24, no 1, 2011, pp71-106.
- [7] Planète Urgence (2021) : L'impact du Volontariat de Planète Urgence sur les Objectifs de Développement Durable de l'ONU. Rapport, <https://www.calameo.com/books/0058215322c0e4580f4b9>, 44 p.
- [8] Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) (2015) : Transformer la gouvernance. Rapport sur la situation du volontariat dans le monde, 105 p.